



Financez une Chaire ou un projet de Recherche

➤ LA RECHERCHE AU CŒUR DES ENTREPRISES

Née d'une rencontre entre la demande d'organisations mécènes et des expertises d'EMLYON, une Chaire a pour objectif de développer la recherche et la pédagogie dans un domaine précis.

Les Chaires permettent aux entreprises de développer des compétences innovantes dans leur secteur, tandis que l'Ecole renforce son expertise grâce à la création de cas, de notes techniques, et de travaux de recherche fondamentaux ou appliqués, qui peuvent donner lieu à la co-animation de cours entre professeurs et professionnels.

L'ambition est de faire évoluer la science et la pratique du management face aux défis internationaux actuels.



Philippe MONIN
Doyen associé à la Recherche



Yves Lebastard
DRH - Toupargel



"La signature de la Chaire «Entreprendre dans la livraison à domicile» entre EMLYON Business School et le Groupe Toupargel a été l'occasion pour l'entreprise de se rapprocher de l'environnement des Grandes Ecoles. Ce partenariat est une nouvelle opportunité pour les mondes de l'entreprise et de l'enseignement de se côtoyer et de nourrir des projets communs à travers des études de cas, des témoignages de nos collaborateurs et une participation d'EMLYON Business School au déploiement de notre plan stratégique."

➤ CRÉER UNE CHAIRE AVEC EMLYON

➤ L'ORGANISATION

- Des professeurs dédiés
- Des doctorants de haute qualité
- Une équipe développement /partenariat en soutien (mise en place, suivi, reconnaissance)

➤ LE FONCTIONNEMENT

- Séminaires et conférences
- Cas et sujets pour les étudiants
- Rencontres avec des spécialistes
- Création d'un observatoire des bonnes pratiques
- Création d'un parcours de formation pour les étudiants
- Valorisation de nos partenaires (newsletter, remerciements...)

➤ LE SCHÉMA FINANCIER

- **Chaires de Recherche et Enseignement**
250 K€/an pendant 4 ans ou 200 K€ pendant 5 ans
Exemple avec 4 partenaires, soit 50 000€ par an chacun, un coût net de 20 K€ net/an par partenaire après réduction fiscale.
- **Projet d'étude ou de Recherche**
50 à 150 K€/an renouvelable

➤ Déductibilité fiscale et avantages

Dans le cadre des lois sur le mécénat, les subventions de chaires donnent droit à une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% des dons dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

A ce titre, les mécènes ne peuvent bénéficier de contre parties pouvant être valorisées financièrement mais bénéficient de contacts privilégiés avec le corps professoral et sont cités comme partenaires dans les différents supports de communication.

➤ Exemples de Chaires EMLYON

- Innovation dans l'intermédiation
CGI (Confédération Française du Commerce Interentreprises)
- Emerging Economies & Technologies
ORACLE & CEGID
- Management des collectivités locales et territoriales
VILLE DE LYON et GRAND LYON
- Animation du Sociétariat
CAISSE D'EPARGNE RHÔNE-ALPES
- Entreprendre dans la livraison à domicile
TOUPARGEL



➤ CONTACTS



Agathe FORZY
Directrice Développement & Partenariat
T. +33 (0) 4 72 18 46 84
forzy@em-lyon.com



Karine JACQUET
Responsable Développement & Partenariat
T. +33 (0) 4 78 33 77 13
jacquet@em-lyon.com



Cathy MATHIEU
Development & Sponsorship Officer
T. +33 (0) 4 72 18 46 40
mathieu@em-lyon.com